

COMMUNE DE CORCELLES LES ARTS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

CONVOCAATION : 14/03/2024

AFFICHAGE : 14/03/2024

Conseillers en exercice : 11

Présents : 9 + 1 pouvoir

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le Vingt-Huit Mars à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Thierry DUBUISSON, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Dominique OPERON

Etaient présents : MRS DUBUISSON Thierry. DUBREUIL Jean-François. TAVERNIER Gilles. VADOT Gérald. DUBREUIL Camille. Melles DUBUISSON Solène. REVIRON Julie - MMES BESSIERE Stéphanie. OPERON Dominique.

Mr Aurélien MINET, pouvoir donné à Mr Thierry DUBUISSON.

Absents excusé : MR CHOLET Pierre.

1/ MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD :

Il est demandé au conseil d'adopter la modification suivante : 1^{ère} modification : Suppression des termes « Compétences optionnelles » et « Autres compétences » et remplacement par le terme « compétences supplémentaires » (statut de la Loi Engagement et Proximité).

2^{ème} modification relative à la compétence « Soutien aux associations de sport collectif disposant d'un centre de formation et bénéficiant d'un agrément du ministre chargé des sports » :

APPROUVE la modification des statuts en y intégrant au sein du nouvel item : Compétences supplémentaires la compétence suivante : « soutien aux associations de sport collectif disposant d'un centre de formation et bénéficiant d'un agrément du ministre chargé des sports ».

AUTORISE le Maire en exercice à prendre toutes dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.

2/ CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR ET LA COMMUNE DE CORCELLES LES ARTS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE :

Le Maire donne lecture au conseil d'un projet de convention avec le Département afin de soutenir l'activité de la bibliothèque par l'attribution de subventions (construction/extension, mobilier, recrutement, collections et animations...), d'assurer le prêt de documents : livres, livres audio, CD. Pour cela plusieurs modalités de desserte documentaire : Choix sur place à la MCO , accès aux collections de la MCO, passage annuel du bibliobus, service de réservations de documents et d'outils d'animation livrés par une navette toutes les 3 semaines, prêt d'outils et de mobilier d'animation (expositions, valises thématiques, kamishibai, tapis-lecture, grilles...) et des outils numériques (robots, consoles de jeux, casque à réalité virtuelle...) etc...

Le Conseil Municipal, après délibérations et à l'unanimité,

- ACCEPTE les termes de cette convention et MANDATE son maire en exercice pour la signature de celle-ci.**

3/ Convention de mise à disposition d'agent de la commune au sein de la Communauté d'Agglomération BEAUNE COTE ET SUD :

Le Conseil ENTEND,

Le projet de convention de mise à disposition d'une employée communale et dit qu'un questionnement a été fait à la Communauté d'Agglomération. En effet, sur le projet de convention le pourcentage de prise en charge a été revu à la baisse alors que les heures effectuées par l'agent sont les mêmes prises en compte qu'auparavant et que l'agent effectue les mêmes horaires et les mêmes tâches que les années précédentes.

4/ QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal,

TRAITE les questions diverses.



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "Communauté d'Agglomération de CORCELLES-LES-ARTS" around the perimeter and "Côte d'Or" at the top. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures holding a banner.